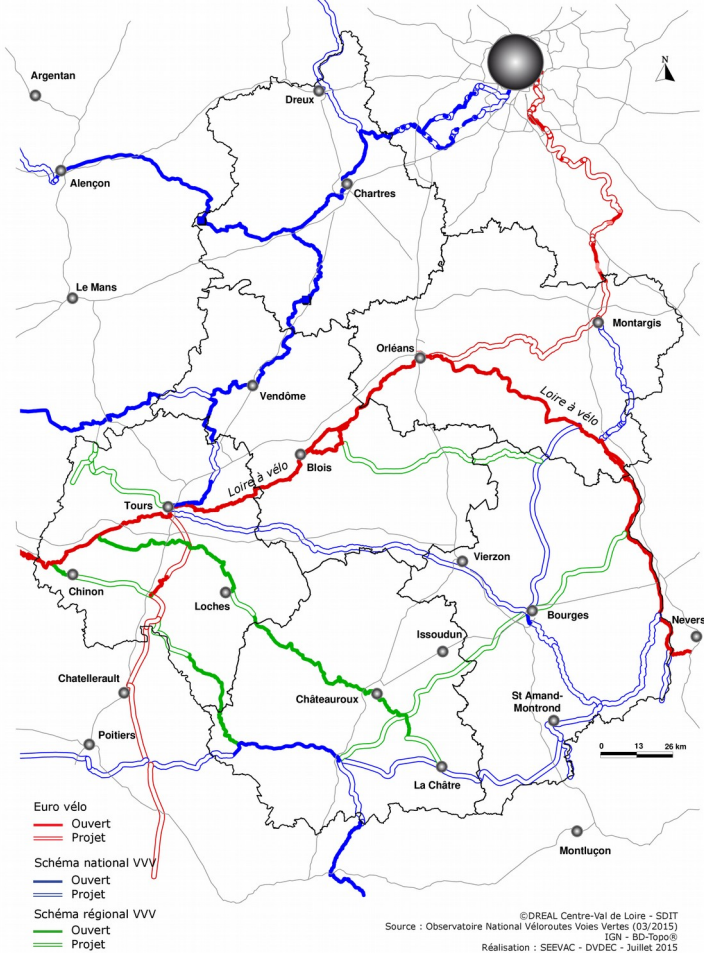


Les véloroutes et voies vertes



Véloroutes et voies vertes

Economique, conviviale, moderne, bonne pour la planète mais aussi pour la santé, la pratique du vélo est encouragée par l'Etat qui a mis en place un plan d'actions pour les mobilités actives (PAMA pour vélos et marche) en 2014 complété en 2018 par le plan national vélo et mobilités actives.

La région Centre-Val de Loire est la 1ère région en termes d'itinéraires de cyclotourisme. Au total, en 2014, 3 470 km d'itinéraires sont aménagés dont 470 km en site propre. La Loire à Vélo est l'itinéraire principal et s'étend sur les régions Centre-Val de Loire (550 km) et Pays de la Loire (250 km). 99 boucles viennent compléter le réseau de véloroutes et voies vertes. En 2014, le nombre moyen de passages de vélo sur l'itinéraire Loire à Vélo est estimé à 44 800 par compteur, soit 14 % de plus par rapport à l'année précédente.

Un schéma régional véloroutes et voies vertes a été adopté en 2006 identifiant des axes cyclables à vocation européenne, nationale et régionale en Centre-Val de Loire. Deux itinéraires européens traversent la région Centre-Val de Loire :

- L'Eurovélo 6 relie Nantes à Budapest (Hongrie) et correspond à la Loire à vélo en Centre-Val de Loire ;
- L'Eurovélo 3 relie Trondheim (Norvège) à Saint Jacques de Compostelle (Espagne). Cet itinéraire cyclable passe par Châtellerault, Tours, suit la Loire à vélo avant de rejoindre le canal du Loing vers Paris.

Le schéma régional véloroutes et voies vertes regroupe également des itinéraires à portée nationale ou régionale tels que l'Indre à Vélo, le Loir à vélo, Touraine Berry à Vélo, Cher et canal de Berry, Saint Jacques à Vélo ou encore Vélocscénie Paris-Mont-Saint-Michel.

